

REGLEMENT INTERIEUR



A l'Atelier du coaching sportif, nous voulons que tout le monde puisse faire du sport en toute sécurité dans un environnement agréable. Quiconque entre dans le centre s'engage à respecter les règles suivantes :

Ensemble, nous gardons le club propre et sain

- Le port de chaussures de sport (propres) et de vêtements de sport appropriés est obligatoire.
- Serviette obligatoire pour les coaching ou les cours collectifs, pour l'hygiène de tous.
- La nourriture n'est pas autorisés dans les espaces d'entraînement sauf pour un événement particulier.
- Il est interdit de fumer, de faire usage et/ou de distribuer des substances illicites dans le club.
- Les animaux ne sont pas admis au club, hormis les chiens d'assistance.

Nous respectons la vie privée et la tranquillité des autres personnes

- L'utilisation d'appareils mobiles fait partie intégrante de notre société. Dans les espaces d'entraînement, il n'est pas permis de téléphoner et de prendre des photos ou des films portant atteinte à la vie privée des personnes présentes.
- Ne laissez pas tomber le matériel bruyamment, limitez les bruits de toutes sortes ainsi que le niveau sonore de votre musique.
- La violence verbale et/ou physique n'est pas tolérée dans le centre.
- Les gestes, harcèlement, et/ou relations intimes/sexuels ne sont pas tolérés dans le centre.

Nous voulons un centre sûr pour chacun

- Les enfants de moins de 16 ans sont autorisés à faire du sport au centre seulement en coaching individuel ou sur des cours collectifs prévus à cet effet.
- Les instructions du personnel de l'atelier du coaching sportif doivent être respectées et suivies. La société « l'Atelier du coaching sportif est habilitée, s'il a des motifs raisonnables de le faire, à refuser temporairement ou définitivement l'accès au centre aux personnes qui ne respecteraient pas les conditions générales et/ou le règlement intérieur.
- Utilisez un matériel uniquement pour l'usage auquel il est destiné et après l'exercice : remettez le matériel à l'endroit prévu à cet effet.
- Les effets personnels non nécessaires à la pratique du sport tels que manteaux, sacs, casques etc, ne peuvent être emmenés dans les espaces d'entraînement, ils doivent être rangés dans les vestiaires. Nous vous conseillons de ne pas emporter d'objets de valeur. Les vestiaires sont vérifiés tous les jours. Pour la responsabilité en cas de dommage ou de vol, nous vous renvoyons aux conditions générales en vigueur de l'atelier du coaching sportif.
- Après la douche, séchez-vous dans la zone humide du vestiaire pour éviter les chutes et les salissures inutiles dans les vestiaires. Pour des raisons d'hygiène, il n'est pas autorisé de se raser dans les vestiaires.

L'Atelier décline toute responsabilité en cas de perte, de dommage et/ou de vol de vos objets personnels et/ou en cas de blessures corporelles survenues dans ou autour du centre « l'Atelier du coaching sportif » L'Atelier du coaching sportif ne peut être tenue responsable en tant que tel.

L'Atelier du coaching sportif se réserve le droit de refuser l'accès de son centre (et activités apparentées) temporairement ou définitivement, à certaines personnes, pour des raisons qui la concernent, et d'annuler sur le champ tout contrat d'adhésion.

